Le dogme de l'Assomption : résumé de la conférence

Cette conférence ouvre le cycle préparatoire au centenaire du nom de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, adopté le 18 octobre 1927. Son but est de dissiper les confusions qui entourent encore ce dogme.

Le 1er novembre 1950, Pie XII définit solennellement une vérité que personne ne contestait : depuis des siècles, on fêtait l'Assomption le 15 août. Il dit l'avoir fait pour « réjouir l'univers catholique » au sortir de la guerre. Le magistère cesse ainsi de seulement condamner l'erreur et proclame positivement la vérité, une attitude que Vatican II reprendra. Le choix de la Toussaint montre aussi que Marie appartient à la communion des saints. Vatican II ira dans le même sens en intégrant le texte sur Marie à *Lumen Gentium*, la constitution sur l'Église. Marie est « de notre côté » : on va à Jésus *avec* elle.

Ce que dit le dogme. La bulle *Munificentissimus Deus* affirme que Marie, « après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et en âme à la gloire céleste ». Le texte évite tout langage spatial et emploie un passif : Marie a été « prise », alors que le Christ est monté par sa propre puissance. Le pape ne s'appuie sur aucun apocryphe, mais sur la Tradition et sur une consultation des évêques, favorables à 98,2 %.

Point essentiel : le dogme ne dit pas si Marie est morte. La formule « après avoir achevé le cours de sa vie terrestre » est volontairement neutre. Chacun est libre de croire que Marie est morte ou qu'elle ne l'est pas. Le P. Martin Jugie, promoteur du dogme, pense qu'elle a été enlevée sans mourir, et le silence total des sources pendant cinq siècles irait dans ce sens. D'autres, comme saint Jean Damascène, affirment qu'elle est morte et ressuscitée à l'image de son Fils. Ce qui est défini, c'est seulement que Marie se trouve déjà dans l'état final promis à tous : son corps et son âme sont réunis dans la gloire. Les autres défunts ne le connaîtront qu'à la résurrection de la chair, à la fin des temps.

Les récits de la Dormition. À partir du concile d'Éphèse (431), le désir de fêter Marie suscite une abondante littérature apocryphe : on recense 72 récits. Ces récits ne sont pas historiques. Ce sont des méditations bibliques qui suivent trois fils :

- **l'Arche d'Alliance** : Marie est l'Arche qui entre dans le temple céleste ;
- **la Passion et la Résurrection** : Marie est configurée au Christ ;
- **Thomas** : l'apôtre découvre le tombeau vide.

La date du 15 août se rattache elle aussi à des lectures symboliques.

Les quatre dogmes mariaux. L'Assomption s'inscrit dans un ensemble cohérent :

1. **Marie Mère de Dieu** (Théotokos, concile d'Éphèse, 431), source de toutes ses prérogatives ;
2. **sa virginité perpétuelle** ;
3. **l'Immaculée Conception** (1854) : préservée du péché originel, dont le salaire est la mort, Marie ne pouvait connaître la corruption ;
4. **l'Assomption** (1950).

Pour les catholiques, on rappelle que la certitude de la foi vient de la Tradition qui lit l'Écriture, et non de l'Écriture seule.

En conclusion, Jésus, fidèle au commandement d'honorer sa mère, ne pouvait laisser son corps se corrompre. Nouvelle Ève aux côtés du nouvel Adam, Marie est intronisée Reine. L'Assomption annonce aussi notre propre destinée : comme l'Eucharistie est le gage de la présence de Dieu parmi nous, l'Assomption est le gage de notre présence auprès de lui.